



HUBLLOT

Faute de pouvoir se rassembler dans nos chaumières, on met de la joie dans notre Carleton-sur-Mer.



Volume 40, numéro 12, décembre 2020

LA VILLE VOUS INFORME

Les Arpents verts, prêts pour le plein air d'hiver!

Toute l'équipe du centre de plein air Arpents verts peaufine les derniers préparatifs en vue de lancer la prochaine saison d'activités hivernales, dès que la neige sera suffisante. Les employés du parc régional Mont-Saint-Joseph vous accueilleront cette année encore au chalet principal, tout en faisant respecter toutes les consignes et directives applicables dans le contexte de la COVID-19 en zone orange. Soyez rassurés! Tout sera mis en place pour réduire les risques de contamination le plus possible. Nous comptons sur vous pour respecter les consignes!

Merci aux propriétaires

Les différents sentiers des Arpents verts appartiennent en majorité à des propriétaires privés. Chaque année, ces derniers nous permettent d'aller jouer dans leurs cours, ce qui est grandement apprécié. Sans la précieuse collaboration d'une trentaine de propriétaires, il nous serait impossible d'offrir ces activités de plein air à la population. La Ville a tenu à souligner sa reconnaissance envers ces gens qui partagent avec la collectivité. Elle a donc installé un panneau près du chalet d'accueil tout récemment.

Prêts et acquisition d'équipements

Encore cet hiver, la Ville fournit un service gratuit de prêt d'équipements, tels que les skis de fond et les raquettes. De plus, l'ajout de nouveaux équipements supplémentaires vient améliorer l'offre avec :

- 1 chaine stéréo extérieure;
- 1 conditionneur à neige;
- 8 tubes pour la glissade;
- 3 traîneaux pour enfants;
- 2 tables de fartage;
- 3 fatbikes!

Tous ces équipements peuvent être utilisés sur place tout à fait gratuitement.



Prêt de fatbikes

En effet, trois fatbikes de grandeurs différentes seront mis à la disposition des adeptes de plein air qui veulent s'initier à cette activité.

JOURNAL MUNICIPAL VILLE DE CARLETON-SUR-MER

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine tombée : 9 janvier à 16 h
Abonnement : carletonsurmer.com



Prochaines séances du conseil municipal

Rencontres publiques au studio Hydro-Québec du Quai des arts et sur Zoom. Enregistrements disponibles sur carletonsurmer.com.

- Séance extraordinaire : 14 décembre à 20 h; n° de la réunion : 829 6028 2303
- Séance ordinaire : 11 janvier à 20 h

Conservez le calendrier des collectes à l'intérieur!



Les sorties en fatbike seront permises durant une période de deux heures, avec le dépôt, à l'accueil du chalet, d'une carte d'identité avec photo. Il sera possible également de réserver un fatbike en se rendant sur SportPlus ou en téléphonant au 418 364-2256.

Réservation : <https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/?VirId=1351&ArrId=1478>

Laissez-passer 2020-2021

Afin de limiter la circulation dans le chalet, la Ville vous demande d'acheter votre laissez-passer en ligne sur SportPlus. On peut acheter un laissez-passer dès maintenant, en ligne, et le récupérer à l'hôtel de ville ou aux Arpents verts, dès l'ouverture. Les paiements sur place se feront par carte; aucun argent comptant.

Tarifs saisonniers :

- Étudiant et aîné : 25 \$
- Adulte : 40 \$
- Famille : (parents et enfants à charge seulement) : 90 \$
- 5 ans et moins : gratuit

Tarifs journaliers :

- Individu : 5 \$
- Famille : 10 \$

Bonne saison!

Pascal Alain, directeur loisirs, culture et vie communautaire

Préserver la magie en temps de pandémie

En cette période des fêtes très inhabituelles, j'adresse mes meilleurs vœux à toute la communauté pour que la magie soit au rendez-vous malgré tout. Nous traversons tous cette année de pandémie en nous adaptant de notre mieux. Je vous demande de continuer d'avancer dans cette voie et de repenser la magie du temps des fêtes tout en respectant les restrictions nécessaires. On continue de se protéger!

Notre territoire est en zone orange et personne ne souhaite retourner en zone rouge. Le gouvernement demande d'éviter les contacts sociaux non nécessaires, de restreindre les rassemblements privés à 6 personnes et d'éviter les déplacements entre les régions et les villes. On continue de se protéger!

Misez sur le plein air pour lâcher votre fou et sur le cocooning pour vous dorloter. Je souhaite que la magie des fêtes nous fasse passer en zone jaune. C'est très possible, si tout le monde y met du sien.

Joie, paix et santé!
Mathieu



Du plein air plein la vue

Le conseil municipal a adopté une résolution dévoilant le plan d'action *Plein air Plein la vue 2021-2023*. Celui-ci est publié sur <https://carletonsurmer.com/vivre-ici/le-plein-air-plein-la-vue/>.

Dans le sillage de sa planification stratégique, la Ville de Carleton-sur-Mer est heureuse de présenter son premier plan d'action plein air qui s'inscrit dans les objectifs du chantier *Soutien aux organismes et liens sociaux*. Ces orientations municipales guideront les actions en 2021, 2022 et 2023, afin de soutenir les organismes plein air qui animent à l'année notre milieu de vie actif et authentique, tout en favorisant les liens entre les intervenants du plein air sur le territoire.

La Ville a le privilège de pouvoir compter sur de nombreux intervenants du plein air et des organisations variées. Grâce à leur dynamisme et à l'attractivité touristique du milieu, l'ensemble de la population de Carleton-sur-Mer et des environs bénéficie d'une offre d'activités et d'événements riche, diversifiée et vivifiante.

Pour le maire Mathieu Lapointe, la réalisation d'un plan d'action plein air est une initiative novatrice qui positionne Carleton-sur-Mer comme un des plus beaux terrains de jeux du Québec. « Les

consultations de la planification stratégique, précise-t-il, ont démontré que les citoyens et les visiteurs ont un grand intérêt pour les activités de plein air. Les actions proposées dans le plan nous permettent de faciliter la collaboration et la concertation entre les intervenants et de poursuivre la mise en valeur des activités. Nous souhaitons maintenir et développer une offre de plein air de qualité, positionner Carleton-sur-Mer comme une communauté active. »

Pour la préparation et la mise en œuvre du Plan d'action, la Ville travaille de concert avec les acteurs du plein air afin de nourrir une vision commune et de réaliser des actions qui répondent aux enjeux locaux et régionaux. Huit membres composent le comité plein air :

- Sophie Martel, Écovoile Baie-des-Chaleurs;
- Vincent Landry, parc régional Mont-Saint-Joseph;
- Luce Plourde et Gaston Berthelot, Marathon Baie-des-Chaleurs;
- Jean-Simon Landry, Bouge pour que ça bouge;
- Alain Turcotte, élu municipal;
- Laurie Gallagher et Pascal Alain, cadres municipaux.

« Nous pouvons aussi compter sur un comité élargi, précise Laurie Gallagher, coordonnatrice loisirs, sports et plein air à la Ville, pour enrichir la réflexion concernant certains enjeux. Différents usagers du territoire composent ce bassin de personnes-ressources : Denis Caissy, Louis Bujold, François Landry, Kéane Côté-Demers, Keith Sexton, Nadia Caissy, Guy Leblanc et François Bélanger. »

Le plan d'action *Plein air Plein la vue* s'articule autour de quatre enjeux orientés vers autant d'objectifs généraux. Certaines actions sont déjà en voie d'être concrétisées, comme la bonification du prêt d'équipement aux Arpents verts. Dans le même esprit, la Ville a déjà résolu d'appuyer le *Plan de développement pour une culture du plein air en Gaspésie* de l'URLS GÎM.

Réservation de sites de camping en ligne

Exceptionnellement en 2021, les réservations en ligne débiteront le **jeudi 14 janvier à 9 h**, en raison d'une migration du système vers une plate-forme plus performante.
Information :

<https://campingcarletonsurmer.com/reservations/>

Attraction et rétention des nouveaux arrivants

Cette année, la Ville a entrepris de se doter d'une stratégie d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants. Ce projet vise à freiner les effets dévitalisant de l'exode des jeunes et du vieillissement de la population, en favorisant l'arrivée de nouveaux arrivants au sein de notre communauté. Il découle du chantier *Soutien aux organismes et liens sociaux* de la Planification stratégique. Un comité s'est réuni début décembre afin de poser les bases de ce nouveau défi et son travail l'amènera à siéger jusqu'à l'été 2021. Par la suite, la Ville passera en mode réalisation du plan d'attractivité selon les réflexions et idées partagées tout au long de la démarche. Le comité se compose de :

- Catherine Landry du SANA;
- Geneviève Labilloy de Place aux jeunes;
- Geneviève Nadeau de la MRC Avignon;
- Sylvie Tremblay, nouvelle citoyenne;
- Mathieu Lapointe, maire;
- Alain Turcotte, conseiller;
- Suzie Gough et Pascal Alain de la direction loisirs, culture et vie communautaire.

Pascal Alain, directeur loisir, culture et vie communautaire

Appel d'usagers du système d'autopartage

Les citoyens qui souhaitent louer un des véhicules électriques de la Ville les soirs et les fins de semaine sont invités à s'inscrire au système d'autopartage SAUVÉR. Ces usagers doivent répondre aux critères suivants :

- âge minimum de 21 ans;
- permis de conduire valide;
- bon dossier à la SAAQ et aux assurances;
- engagement à respecter les règles liées au contrat.

Toute personne intéressée peut faire une demande d'inscription en remplissant le formulaire en ligne sur le site carletonsurmer.com/actualites, ou à la réception de l'hôtel de ville. Un comité de sélection analysera les candidatures.

Date limite d'inscription : 4 janvier 2021.
Information : Samantha Leblanc 418 364-7073 p. 232 greffe@carletonsurmer.com



SPORTS ET LOISIRS

Patinage libre

Comme d'habitude, aucun bâton de hockey n'est permis pendant le patinage libre.

Les consignes sanitaires anti-COVID s'appliquent : lavage des mains, port du masque, distance de 2 mètres.

- Arrivée maximum 15 minutes avant le début du patinage libre.
- Entrée par la salle au 2^e étage.
- Signature du registre en entrant.
- Les usagers déjà dans l'aréna pour une pratique de hockey ou une autre activité doivent retourner signer le registre à l'entrée s'ils veulent rester pour le patinage libre.
- 25 personnes maximums sur la glace.
- Demande à un parent d'entrer dans l'aréna avec leur jeune pour s'assurer qu'il y a 25 personnes maximum sur la glace.
- Aucun flânage dans l'aréna. Tout le monde doit sortir dès la fin du patinage libre.
- Sortie par la porte principale.

VIE COMMUNAUTAIRE

La Guinolée Carleton

Jusqu'au 11 décembre, les Lions et les Chevaliers de Colomb de Carleton-sur-Mer invitent la population et les entreprises à faire des dons en argent pour la campagne. Il n'y a pas de cueillette de denrées en formule porte-à-porte cette année.

Comment faire un don

- Par chèque au nom de *La Guinolée Carleton* à l'adresse
629 A, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
- Au comptoir de la caisse Desjardins de Carleton-sur-Mer dans le compte de *La Guinolée Carleton*
- Virement Interac au courriel laguignoleecarleton@yahoo.com, avec une question de sécurité dont la réponse sera merci.

Comment faire une demande de panier de Noël

Adressez toute demande à :
La Guinolée Carleton
629 A, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Clubs des 50 ans et plus

Période de renouvellement des cartes de membres.

St-Omer

Information : Pierrette 418 364-6499.

Carleton

Information : Mariette Cyr 418 364-3874
Clotilde Lebrasseur : 418 364-3973

En plus de renouveler leurs cartes de membres, ceux-ci peuvent commander un repas de dinde du restaurant Le Héron.

- Date limite pour commander : 16 décembre
- Coût : 20 \$
- Cueillette du repas : 19 décembre à la salle Charles-Dugas entre 17 h et 18 h. Les membres doivent venir eux-mêmes chercher leur repas.

La vente des cartes de membres et la vente de billets pour le repas de Noël se feront en même temps. Les membres doivent avoir les montants exacts (argent ou chèque) pour chacune des activités prévues (15 \$ carte et 20 \$ repas.)

Expo-vente de La Héronnière

Jusqu'au 20 décembre, les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, au 642, boul. Perron (voisin de F.L. Bélanger et moi). Les artistes et artisans de la région, membres et non-membres, ont donné une pièce de leur choix pour collaborer à la collecte de fonds et ont laissé quelques pièces en consigne. Information : Michelle Paquet Rivière 418 759-5011

Célébrations des fêtes

- 24 décembre : 16 h à St-Omer et 19 h à Carleton
- 25 décembre : 11 h à Carleton
- 27 décembre : 11 h à Carleton
- 31 décembre : 19 h à Carleton
- 1^{er} janvier : 11 h à St-Omer et 11 h à Carleton

Horaire des fêtes

Hôtel de ville, bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé et billetterie du Quai des arts : ouverts jusqu'au mercredi 23 décembre et à partir du lundi 4 janvier. Achat de billets en ligne en tout temps à <https://quaidesarts.ca/>

AVIS PUBLIC

Avis détaillé sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>

Adoption des prévisions budgétaires 2021

Le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2021 et le programme des dépenses en immobilisations 2021, 2022 et 2023 lors d'une séance extraordinaire le 14 décembre 2020, à 20 h, au studio Hydro-Québec du Quai des arts.

VIE ÉCONOMIQUE

Initiatives solidaires

Soyons fiers de nos produits locaux et régionaux. Encourageons nos voisins commerçants, artisans, marchands et entrepreneurs en achetant local.

Participez au mouvement #NoëlSurMer et soyez solidaires de nos #GensDaffairesSurMer #jAcheteGaspésie.

Pour les Fêtes, on offre en boucle des gestes d'entraide!

Chope-sur-Mer, Le Serpent à Plumes et le Bar rayé s'unissent pour appuyer la cause de Centraide Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les profits générés par la vente de ces boucles, au coût de 2 \$, seront entièrement versés à l'organisme.



Baie Bleue

L'hostellerie Baie Bleue remet 5 \$ ou 10 \$ à l'OGPAC à chaque achat d'une boîte pour 2 ou 4 personnes.

Information : <https://laboite.baiebleue.com/>

Les sacs de solidarité Metro

Des sacs de denrées préassemblés sont proposés à l'épicerie Metro Viens.

1. Choisissez un sac de denrées préassemblés au marché ou sur le web.
2. Passez à la caisse.
3. Le sac sera remis à la Source Alimentaire Bonavignon.

Il y a 4 choix de sacs généreusement remplis. Mettez de la joie sous le sapin de ceux qui ont faim!

Information :

Metro : 418 364-7380 <https://www.metro.ca/recettes-et-occasions/occasions-speciales/solidarite>
Source alimentaire Bonavignon : 418-759-8000



**GOVERNANCE PARTICIPATIVE
et résilience face aux
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
dans la Baie-des-Chaleurs

Carleton-sur-Mer
Maria
New Richmond
Bonaventure

NOUVEAU PROJET-NOUVELLE IMAGE

Nouveau site web pour le projet de Gouvernance participative et résilience face aux changements climatiques

Les municipalités de Carleton-sur-Mer, Maria, New Richmond et Bonaventure cherchent à s'adapter aux changements climatiques par un projet de gouvernance participative. Il a été décidé de créer un site Internet afin d'encourager la communication autour du projet.

<http://adaptationcotierebdc.com/>

Le nouveau site Web, destiné aux citoyens et aux acteurs du milieu, est maintenant en ligne. Il sert à favoriser la concertation, la communication et la consultation sur les enjeux d'adaptation aux changements climatiques dans les quatre municipalités impliquées. Il vise aussi à informer les citoyens au sujet de ces enjeux. Ainsi, les internautes trouveront sur ce site de l'information concernant les changements climatiques dans la Baie-des-Chaleurs, ce qui les aidera à mieux comprendre comment ils affectent ce territoire.

Les buts, les objectifs, les données et les résultats du projet, ainsi que l'annonce d'événements y sont présentés. Les citoyens sont invités à consulter régulièrement le site afin de s'informer sur l'avancement du projet, sur les activités et sur les consultations citoyennes à venir. L'inscription à notre liste d'envoi courriel personnalisé est aussi possible via ce site.

Abonnez-vous à la liste d'envoi auprès de Sarah Auger : sauger@zipgaspesie.org.



Projet soutenu financièrement avec le programme Climat-Municipalités-Phase 2, découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que Joseph Rémi Vallières de St-Réal, né à Carleton le 1er octobre 1787, a connu une brillante carrière au début du 19^e siècle? Fils de Jean Baptiste Vallières, forgeron, et de Marguerite Cornelier, il a pour parrain et marraine l'abbé Mathurin Bourg et sa sœur Marie Madeleine Bourg. Après quelques années à Carleton, la famille Vallières emménage à Québec vers 1792.

Au Petit Séminaire de Québec, le jeune Rémi s'avère très doué pour les études. Devenu avocat en 1812, il maîtrise la profession. Son éloquence lui confère une réputation quasi légendaire. Intéressé par la politique, il remporte quatre élections dans Saint-Maurice, puis dans Haute-Ville de Québec, pour le Parti canadien au sein duquel il se distingue par son nationalisme. En 1830, délaissant la politique, il accède à la magistrature et devient le premier Canadien français à devenir juge en chef à la Cour du banc du roi. Ses activités ne se limitent pas au droit et à la justice. Il brasse des affaires, fait de la spéculation foncière, achète et vend des immeubles, en faisant preuve d'un sens des affaires très aiguisé.

Sa signature « Vallières de St-Réal » provient d'un baptistaire, envoyé en 1806, où le curé Amiot de Carleton a ajouté, peut-être à la demande du jeune Rémi, les mots « de St-Réal » au nom de famille Vallières. De nos jours, dans la réserve des Chic-Chocs, le mont Vallières de-Saint-Réal rassemble une série de sommets qui culminent à 940 m. Question de se souvenir de cet homme d'exception.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadie



Joseph Rémi Vallières de St-Réal décède à Montréal le 17 février 1847 à 59 ans.
Photo : BAnQ 03Q_P560_S2_D1_P001579

Passion CULTURE

Dimanche 13 décembre à 13 h et
16 h au Quai des arts

Film *Mon cirque à moi* de la réalisatrice québécoise Myriam Bouchard, un premier long métrage très bien accueilli par le public. Le film a d'ailleurs été qualifié de "Baume pour égayer les jours sombres" par une collaboratrice du *Devoir*. (Anne-Frédérique Hébert-Dolbec, *Le Devoir*, 14 août 2020).



Billets disponibles en ligne au <https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile> ou par téléphone au 418 364-6822 p. 351. Les détenteurs de ciné-cartes peuvent contacter la billetterie du Quai des arts par téléphone pour faire échanger leur carte contre des billets au 418 364-6822 p. 352.



Pour contribuer à mettre de la joie dans le paysage, Danny Nadeau, Pierre Colmard et Joey Fugère ont participé à l'aménagement festif du Catamaran-sur-Mer.



Hiver
2021

Surveillez la
programmation des
activités hivernales
qui sera publiée à la
mi-décembre!